



Rapport Financier Semestriel
30 JUIN 2019

SOMMAIRE

I RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2019

II PERSPECTIVES, PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE A VENIR

III COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2019

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

BILAN CONSOLIDE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

IV RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2019

V DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I- RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1. Faits marquants de la période

Le Groupe **Keyrus** enregistre un chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 2019 de 145,6 M€, en progression de 7,2% (3,3% à périmètre et taux de change constants, par rapport au 30 juin 2018). Les activités Grands Comptes ont subi un ralentissement de croissance qui concerne principalement la France, les activités en Europe ainsi que celles au Brésil (chiffre d'affaires en hausse de 4,1% – 2,2% à périmètre et taux de change constants).

Les activités Mid-Market réalisent une bonne performance ce premier semestre (chiffre d'affaires en hausse de 19,8% – 7,3% à périmètre et taux de change constants).

Les activités **Grands Comptes** ont donc vu leur chiffre d'affaires augmenter au premier semestre de 4,1% en données publiées. Ce ralentissement de marché, assorti d'une croissance inférieure à celle anticipée fin 2018, ont pesé sur le taux d'occupation et n'ont pas permis de rentabiliser les investissements lancés en 2018 sur les forces commerciales et les fonctions support. En particulier, des ressources clés d'encadrement et des recrutements de consultants avaient été anticipés mais n'ont pas été rentabilisés sur ce semestre.

Les activités Grands Comptes continuent d'investir dans l'innovation pour différencier leurs offres:

- Younicorns, le Corporate Studio de Keyrus, dont la vocation est d'accompagner des clients dans le développement de nouveaux business models avec mécanisme de partage des risques et des succès, a signé des contrats stratégiques avec plusieurs grands comptes Français.
- Par ailleurs, avec sa plateforme Novea, le groupe continue d'accompagner des grands comptes dans l'identification de solutions innovantes pour accélérer leur développement ou leur transformation digitale. Cet accompagnement se fait au travers des missions de conseil et de « learning expedition », en complément de l'utilisation de la plateforme. Le business model de commercialisation de la plateforme est en cours de finalisation.

La croissance du chiffre d'affaires des activités **Mid-Market** au premier semestre 2019 est de 19,8%, soit 32,6M€ contre 27,2M€ au premier semestre 2018, supportée par une croissance organique de 7,3% et l'acquisition en janvier 2019 du Groupe Arcadie, leader de l'intégration des solutions de l'éditeur Sage en Occitanie.

Le revenu récurrent annuel généré par le portefeuille de contrats de maintenance augmente et représente désormais 39,4% du chiffre d'affaires contre 38 % fin 2018.

Les ventes de services sont en croissance grâce au renfort significatif des équipes Delivery opéré dans les 9 derniers mois.

Les investissements réalisés courant 2018 sur les offres de services Cloud managés, Conseil Finance et IT, ainsi que sur la gestion de la trésorerie et la sécurité des paiements commencent à porter leurs fruits et à générer du chiffre d'affaires. Ils sont renforcés en 2019 par la signature

de nouveaux partenariats afin de poursuivre l'accompagnement de nos clients dans la transformation numérique en leur offrant une « vision 360 » de leurs solutions de gestion.

La prise de commande, en croissance de 15,2%, permet à la société d'appréhender dans de bonnes conditions le deuxième semestre de l'exercice.

La norme IFRS 16 portant sur les contrats de location est entrée en application le 1^{er} janvier 2019. L'impact de l'application de cette nouvelle norme est présenté dans la note 1 du présent rapport.

Aucune opération de croissance externe n'a été effectuée sur la période sur le segment Grands Comptes bien que le groupe ait analysé plusieurs dossiers significatifs. Les discussions sont toujours en cours avec certains d'entre eux et pourraient se conclure sur le second semestre.

Au niveau international, la croissance demeure forte en Amérique du Nord.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe Keyrus se décompose comme suit :

- Grands Comptes : 113,0M€
- Mid Market : 32,6M€

3. Résultats

Le résultat opérationnel courant du premier semestre 2019 s'élève à -4,3M€, contre 5,1M€ au premier semestre 2018. Cette dégradation est ressentie sur les deux segments :

- le résultat opérationnel courant des activités Grands Comptes est de -5,8M€. L'Europe et l'Amérique du Sud sont les principaux moteurs de cette amélioration au cours de ce semestre.
- le résultat opérationnel courant des activités Mid-Market est de 1,4M€

Le résultat opérationnel s'élève à -4,9M€ contre 4,5M€ au premier semestre 2018. Il enregistre un certain nombre de coûts non récurrents liés à l'adaptation et au renouvellement nécessaire de fonctions de direction (0,5M€), en particulier en France.

Le coût de l'endettement financier est de 1,0M€ au 1^{er} semestre 2019, il est en augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2018 de 0,4M€. Cette hausse s'explique principalement par le retraitement IFRS 16 pour 0,3M€. L'amortissement des coûts de structuration du crédit syndiqué conclu le 18 décembre 2018, la hausse de la dette nette et le coût de mobilisation de la part non tiré du crédit syndiqué représentent principalement le reste de la hausse.

Le résultat financier intègre également d'autres produits et charges financiers (produits de désactualisation et pertes de change principalement) pour un montant de -0,2M€.

Le résultat avant impôt ressort donc à -6,2M€ contre 3,9M€ au 30 juin 2018.

La charge d'impôts totale est augmentée à (2,1) M€ contre (1,5) M€ au 30 juin 2018. L'impôt exigible augmente de 0,6M€.

En conséquence, le résultat net s'établit à -8,2M€ et le résultat net par action (dilué) ressort en à -53 centimes par action.

4. Flux de trésorerie

La trésorerie active s'élève à 18,0M€ au 30 juin 2019, en baisse de 9,3M€ par rapport au 31 décembre 2018.

La dette financière brute (hors put, earn-out, dettes sur acquisitions de filiales et obligations locatives) diminue de 4,8M€ passant de 67.1M€ à 61,2M€.

La dette nette s'élève à 43,2M€ au 30 juin 2019 contre 22,0M€ un an auparavant et 39,8M€ au 31 décembre 2018. Cette augmentation de la dette nette au cours du premier semestre s'explique principalement par une augmentation de son besoin en fonds de roulement du fait de la saisonnalité récurrente de l'activité.

5. Bilan

Les actifs non courants ressortent à 135,9M€ au 30 juin 2019 contre 98,8M€ au 31 décembre 2018. L'augmentation s'explique principalement par l'entrée en application de la norme IFRS 16.

Les actifs courants hors trésorerie diminuent à 109,3M€ contre 117,5M€ au 31 décembre 2018. Cette diminution s'explique principalement par une baisse du poste clients.

Les capitaux propres consolidés augmentent à 50,6M€ au 30 juin 2019 contre 59,8M€ au 31 décembre 2018.

6. Principales transactions avec les parties liées

L'ensemble des transactions concerne des opérations courantes entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

7. Evénements postérieurs au 30 juin 2019

En juillet 2019, Keyrus Vietnam a été établie. Cette filiale permettra au périmètre Asie Pacifique d'être plus compétitif pour son développement.

En septembre 2019, Absys Cyborg a signé l'acquisition de Azuneed, solution SaaS de gestion administrative des salariés. Outre une distribution en directe, cette solution sera également distribuée en marque blanche par Sage.

8. Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

Les principaux facteurs de risque auxquels le groupe Keyrus pourrait être confronté sont détaillés au chapitre 2.1.7 du Rapport de Gestion, présent dans le document de référence 2018 enregistré auprès de l'Autorité des Marché Financiers le 30 avril 2018 sous le numéro D.19-0458.

Le groupe n'a pas connaissance de nouveaux risques significatifs autres que ceux présentés dans le document de référence 2018.

II- PERSPECTIVES, PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE

Dans le contexte actuel, nos deux secteurs d'activité font face à des situations de marché différentes.

Un plan de retournement a été lancé sur les activités **Grands Comptes**. Des actions fortes et rapides de retour à la rentabilité, en particulier en France et au Brésil, sont conduites, notamment sur les taux d'occupation, l'efficacité commerciale et le juste dimensionnement des fonctions support et des outils internes. Ces actions auront des effets sur la profitabilité dès le second semestre.

Sur une perspective plus large et stratégique, l'offre Keyrus reste parfaitement alignée avec les enjeux de transformation digitale des entreprises et des organisations. Avec son expertise forte autour de la Data et sa capacité à accompagner les clients en amont dans leur réflexion pour une transformation digitale réussie et une préparation à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus et les relations, Keyrus répond aux enjeux courants des Grands Comptes en matière de Data Intelligence et de Digital, ainsi qu'à ceux des projets plus innovants de transformation des organisations pour se rapprocher de l'entreprise dite augmentée, bénéficiant de l'intelligence artificielle pour accélérer ses cycles de décisions et ses adaptations de business model.

Ce domaine d'activité rencontre néanmoins des difficultés propres:

- la concurrence importante entre les divers prestataires de services,
- l'évolution des relations avec les partenaires éditeurs du fait de la transition de leur business model vers les ventes en mode SaaS et souscriptions
- la complexité grandissante des projets et des technologies pour lesquels des verrous technologiques restent à lever et peuvent ralentir les prises de décision des clients.

Bien qu'ils soient maîtrisés par Keyrus, ces facteurs d'incertitudes ne doivent pas être négligés.

Nos activités Mid-Market, principalement françaises et avec un portefeuille de clients de type PME et ETI, ont connu un premier semestre de croissance. Le niveau global d'activité est conforme aux prévisions. Le portefeuille de commandes est en croissance de 15,2% par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, les perspectives du second semestre sont rassurantes.

Autour des offres fondatrices, les éditeurs ont récemment fourni au marché de nouvelles versions riches d'évolutions technologiques et fonctionnelles, « Cloud customized ».

Le modèle global de business évoluant vers des solutions d'abonnement plutôt qu'autour de la commercialisation de licences premium, Absys Cyborg fournit un effort d'adaptation de ses modèles organisationnels. Le volume de services associés n'est pas impacté par rapport à l'approche historique. Au contraire, l'accompagnement technique vers le Cloud génère des revenus complémentaires.

Ainsi le second semestre verra les nouvelles offres de Cloud managé et de Conseil Finance et IT continuer leur progression.

Dans nos deux segments, nous mettons l'accent sur l'innovation, la qualité de nos prestations et notre relation client et envisageons pour le groupe une poursuite de la croissance au deuxième semestre.

III COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2019

KEYRUS

I. — Compte de résultat consolidé

En milliers d'€	Notes	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois	31/12/2018 12 mois
Chiffre d'affaires	5	145 583	135 753	273 193
Autres produits de l'activité		120	212	1 167
Total produits des activités ordinaires		145 703	135 965	274 361
Achats consommés		-50 910	-47 892	-99 817
Charges de personnel	6	-92 608	-80 905	-155 917
Impôts et taxes		-1 356	-1 386	-2 385
Dotations aux Amortissements	12	-5 158	-944	-2 100
Dotations et Reprises aux Provisions et Pertes de valeur		-27	1 102	1 580
Autres produits et charges opérationnels courants	7	17	-837	-950
Résultat Opérationnel Courant		-4 339	5 104	14 772
Autres produits et charges opérationnels	8	-589	-624	-2 053
Résultat Opérationnel		-4 928	4 480	12 719
Coût de l'endettement financier net	9	-1 032	-659	-1 388
Autres produits et charges financiers	9	-205	39	547
Résultat avant impôt		-6 165	3 860	11 878
Impôts sur le résultat	10	-2 065	-1 549	-2 326
Résultat net		-8 230	2 311	9 552
Dont:				
Part du Groupe		-8 398	2 086	8 785
<i>Part des minoritaires</i>		169	225	767
Résultat par action		-0,53	0,13	0,45
Résultat dilué par action		-0,53	0,13	0,45

II. — Etat du résultat global consolidé

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois	31/12/2018 12 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	-8 230	2 311	9 552
Autres éléments du résultat global :			
Eléments ne devant pas être reclassés en résultat net :			
- Réévaluations au titre des régimes à prestations définies			-66
- Impôts sur les éléments ne devant pas être reclassés	3		22
Sous total des éléments ne devant pas être reclassés	3		-44
Eléments devant être reclassé ultérieurement en résultat net :			
- Ecart de conversion	601	-238	-897
- Impôts sur les éléments devant être reclassés	-45	41	44
Sous total des éléments devant être reclassés	555	-197	-853
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôts	558	-197	-897
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-7 672	2 114	8 655
<i>Dont part du Groupe</i>	-7 933	1 984	8 043
<i>Dont part des intérêts minoritaires</i>	261	130	612

III. — Bilan consolidé

ACTIF	Notes	En milliers d'€		
		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Goodwill	11	55 679	43 811	52 695
Immobilisations Incorporelles	12	4 112	1 130	3 257
Immobilisations Corporelles	12	35 644	5 796	6 122
Autres actifs non courants	13	33 370	31 276	29 740
Impôts différés actifs	10	7 144	5 330	7 033
Total Actif Non Courant		135 948	87 344	98 847
Stocks et en cours	14	32	8	136
Créances clients et autres débiteurs	15	109 005	102 043	117 250
Instruments financiers dérivés actifs		266		138
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	17 987	15 400	27 331
Total Actif Courant		127 291	117 451	144 856
Total de l'actif		263 239	204 795	243 704
PASSIF	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capital		4 241	4 241	4 241
Primes d'émission		20 942	20 942	20 942
Réserves consolidées		31 374	24 367	23 578
Résultat consolidé		-8 398	2 086	8 785
Capitaux Propres Part du Groupe		48 160	51 637	57 547
Intérêts minoritaires		2 445	1 220	2 233
Total des capitaux propres		50 605	52 857	59 780
Provisions	17	8 181	8 577	7 167
Passif financiers	18	37 748	19 190	33 674
Obligations locatives (IFRS 16)	18	22 379		
Impôts différés passifs	10	958	681	806
Total Passif Non Courant		69 266	28 448	41 647
Provisions	17	3 432	2 693	3 317
Passifs financiers	18	30 101	22 992	38 231
Obligations locatives (IFRS 16)	18	7 434		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	19	30 195	29 882	30 112
Dettes fiscales et sociales	19	47 580	45 964	43 699
Autres passifs	19	24 626	21 959	26 919
Total Passif Courant		143 368	123 490	142 277
Total du passif		263 239	204 795	243 704

IV — Tableaux des flux de trésorerie consolidés

OPERATIONS	En milliers d'€		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net	-8 230	2 311	9 552
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-147	-206	-320
Dotations nettes Amortissements et pertes de valeurs	5 154	-157	111
Elim. des profits/pertes sur actualisation des créances en dettes	-87	15	-92
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	241		39
Plus et moins-values de cession	5	3	33
Quote-part de résultat liée aux SME			
Résultat de dilution			
Elim. des autres charges et produits calculés	51	205	725
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-3 013	2 170	10 048
Coût de l'endettement financier net	1 032	659	1 388
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 065	1 549	2 326
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	83	4 378	13 762
Impôts versés	-1 653	-1 551	-3 837
Variation du BFR	7 525	-1 460	-9 864
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 956	1 367	61
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 766	-2 267	-5 737
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-125	812
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		5	5
Autres flux liés aux opérations d'investissement			-5
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-559	-336	-666
Incidence des variations de périmètre	-358	-107	-6 758
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 682	-2 831	-12 349
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		20	35
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
Dividendes versés	-254	-284	-294
Rachats et reventes d'actions propres	-360	-19	39
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-28 035	-17 093	-42 467
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	17 703	11 977	63 245
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	-969	-665	-1 412
Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-11 915	-6 064	19 146
Incidence des variations des cours des devises	110	-39	-195
Incidence des changements de principes comptables			
Variation de trésorerie	-9 532	-7 566	6 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à l'ouverture	27 120	20 457	20 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à la clôture (Note 16)	17 588	12 890	27 120

V — Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital Social	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Solde au 31/12/2017	4 241	20 942	17 642	-65	7 140	49 900	1 173	51 074
Affectation résultat & reclassement			7 140		-7 140			
Incidence des changements de méthodes								
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-742		-742	-155	-897
Résultat 2018					8 785	8 785	767	9 552
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-742	8 785	8 043	612	8 655
Augmentation de capital							912	912
Stocks options							-103	-103
Variation de l'auto détention			39			39		39
Variation de périmètre ou de % d'intérêt sans perte de contrôle			-400			-400	-361	-761
Put sur intérêts minoritaires								
Actions gratuites			39			39		39
Autres			-74			-74		-74
Solde au 31/12/2018	4 241	20 942	24 386	-808	8 785	57 547	2 233	59 780
Affectation résultat & reclassement			8 785		-8 785			
Incidence des changements de méthodes								
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-43	508		465	93	558
Résultat 2019					-8 398	-8 398	169	-8 230
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-43	508	-8 398	-7 933	261	-7 672
Augmentation de capital								
Dividendes distribués							-54	-54
Variation de l'auto détention			-360			-360		-360
Variation de périmètre ou de % d'intérêt sans perte de contrôle								
Put sur intérêts minoritaires			-1 336			-1 336	5	-1 331
Actions gratuites			241			241		241
Autres								
Solde au 30/06/2019	4 241	20 942	31 674	-300	-8 398	48 160	2 445	50 605

VI — Notes annexes

(Les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire)

GENERALITES

Keyrus (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Les actions de la Société sont admises à la cote du marché Euronext de Nyse Euronext compartiment C (small caps) de la Bourse de Paris.

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2019 reflètent la situation comptable de Keyrus et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche.

Le conseil d'Administration a arrêté les états financiers semestriels consolidés le 24 septembre 2019 et donné son autorisation de publication des comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2019.

Note 1. – Principes comptables

Les comptes semestriels consolidés résumés 2019 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et à la norme IAS 34 sur les arrêtés intermédiaires.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de **Keyrus** et de ses filiales (ci-après le « Groupe ») qui sont publiés au titre du premier semestre 2019 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS »), telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 30 juin 2019. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), c'est à dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (« IAS ») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (« SIC »).

Pour rappel, dans le cadre des options offertes par la norme IAS 1, le Groupe avait décidé en 2005 :

- de ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1er janvier 2004 ;
- de transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004 ;
- de comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1er janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres.

Toutes les normes et interprétations appliquées par le groupe **Keyrus** dans les présents comptes sont compatibles avec les directives européennes d'une part et les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne d'autre part. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Evolution des règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 30 juin 2019 sont identiques à celles retenues pour les comptes au 31 décembre 2018 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2019 et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2019 :

- ❖ **IFRS 17 – Contrats d'assurance**
- ❖ **Amendements à IFRS 3 – Regroupements d'entreprise: Définition d'une entreprise**
- ❖ **Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition de la matérialité dans les états financiers**

Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait.

Le Groupe est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Amendements et Interprétations entrant en vigueur en 2019

❖ IFRS 16 – Contrats de location

Cette note explique l'impact de l'adoption des IFRS 16 "Locations" sur les états financiers du groupe et présente les nouvelles méthodes comptables qui ont été appliquées à partir du 1er janvier 2019.

A. Impact de la première adoption

Le groupe a adopté rétroactivement IFRS 16 à partir du 1er janvier 2019, mais n'a pas retraité les données comparables pour 2018, comme autorisées par les dispositions transitoires. Les reclassements et les ajustements découlant des nouvelles règles sont reconnus dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2019.

Lors de l'adoption d'IFRS 16, le groupe a reconnu en Dettes d'obligations locatives, les dettes relatives aux contrats de location qui avaient été classés comme des locations simples selon les principes d'IAS 17. Ces passifs ont été mesurés à la valeur actuelle des paiements des loyers restants, actualisés en fonction du taux d'emprunt marginal du preneur, déterminé par pays et maturité, au 1er janvier 2019.

Pour les contrats de location précédemment classés comme des locations financements, le groupe a reconnu, à la date de transition, le montant comptable de l'actif loué immobilisé et de la dette associée immédiatement avant la transition comme le montant comptable du droit d'utilisation à l'actif et de l'obligation locative au passif. Les principes d'évaluation demandés par IFRS 16 ne sont appliqués qu'après cette date. Les réévaluations de la dette d'obligations locatives ont été reconnues, immédiatement après la date de transition, comme des ajustements du droit d'utilisation et affectés aux actifs sous-jacents.

(en k€)	01/01/2019
Montant des engagements de locations opérationnelles donnés au 31 décembre 2018	31 144
Effet de l'actualisation au taux marginal du preneur à la date de 1ère application	-1 261
Plus : dettes de location financement au 31 décembre 2018	672
(Moins) : contrats de location court terme	-2 761
(Moins) : contrats de location de faible valeur	-5
Dettes d'obligation locative au 1er janvier 2019	27 789
dont :	
<i>Dettes d'obligation locative courante</i>	6 281
<i>Dettes d'obligation locative non courante</i>	21 508

Les actifs associés au droit d'utilisation ont été évalués à un montant égal à l'obligation locative, ajustée du montant des paiements d'avance ou charges à payer relatifs à ces contrats de location comptabilisés dans le bilan au 31 décembre 2018. À la date de transition à IFRS16, il n'y avait pas de contrats de location onéreux qui auraient nécessité un rajustement de la valeur du droit d'utilisation.

Les droits d'utilisation sont présentés dans les natures d'immobilisations en fonction des sous-jacents des biens loués pour les montants suivants :

(en milliers d'euros)	Au 01/01/2019	Mouvement de la période	Solde de clôture
Valeur brute			
Autres immobilisations incorporelles	801		801
Constructions	23 895	5 925	29 820
Autres immobilisations corporelles	2 739		2 740
Valeur brute	27 436	5 925	33 360
Amortissements			
Amt/Dép. autres immos incorp.	-134	-134	-267
Amt/Dép. constructions		-3 139	-3 139
Amt/Dép. autres immobilisations corp.		-730	-730
Amortissements	-134	-4 003	-4 137
Valeur nette comptable au 30/06/2019	27 302	1 922	29 224

Lors de la première application d'IFRS 16, le groupe a utilisé les mesures de simplification suivantes autorisées par la norme :

- utilisation d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires,
- s'appuyer sur des évaluations antérieures pour déterminer si les contrats sont déficitaires,
- considérés les contrats de location dont la durée de location restante est inférieure à 12 mois au 1er janvier 2019 comme des contrats à court terme,
- exclure les coûts directs initiaux pour l'évaluation du droit d'utilisation à la date de transition,
- utilisation des connaissances acquises a posteriori pour la détermination de la durée du contrat de location lorsque le contrat contient des options de prolongation ou de résiliation.

B. Nouvelle méthode comptable

Le groupe loue divers biens (principalement des bureaux et des voitures). Les contrats de location sont généralement conclus pour des périodes fixes de 2 à 12 ans. Les contrats de location n'imposent aucun « covenants », mais les actifs loués ne peuvent pas être utilisés comme garantie à des fins d'emprunt.

Jusqu'au 31 décembre 2018, les contrats de location étaient classés comme des contrats de location financement ou de location simple. Les paiements effectués en vertu des contrats de location simple (déduction faite de toute incitation reçue du bailleur) ont été enregistrés en résultat opérationnel sur une base linéaire sur la période du contrat.

A partir du 1er janvier 2019, à la date à laquelle l'actif loué est disponible pour utilisation par le groupe, les contrats de location sont reconnus à l'actif comme un droit d'utilisation et au passif comme une dette (obligation locatives). Chaque paiement de loyer est réparti entre la dette et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat au cours de la période de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

L'actif « Droit d'utilisation » est amorti linéairement sur la durée la plus courte entre sa durée de vie utile et la durée du bail.

Les actifs et les passifs issus du contrat de location sont initialement mesurés sur la base de la valeur actualisée. Les passifs de location comprennent la valeur actualisée nette des paiements de location suivants :

- paiements fixes déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir,
- paiements de loyers variables qui sont basés sur un indice ou un taux,
- sommes qui devraient être payées par le locataire au preneur en vertu de garanties de valeur résiduelle,
- le prix d'exercice d'une option d'achat si le locataire est raisonnablement certain d'exercer cette option,
- le paiement de pénalités exigées en cas de résiliation du contrat, si la durée du contrat de location reflète que le locataire exercera cette option.

Les paiements de loyers sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Ce dernier représente le taux que le preneur devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un environnement économique similaire avec des conditions similaires.

Les actifs « Droit d'utilisation » sont mesurés au coût comprenant :

- le montant initial de l'obligation locative,
- les paiements de loyers effectués à la date de début ou avant la date de début, moins les avantages incitatifs à la location reçus,
- les coûts directs initiaux engagés par le preneur,
- les coûts de restauration.

Les paiements associés aux locations à court terme et à la location d'actifs dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés selon la méthode linéaire comme une charge. Les locations à court terme sont des locations d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent l'équipement informatique et les petits meubles de bureau.

- ❖ Interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat
- ❖ Amendements à IAS 19 – Avantages du personnel: Modification, réduction ou liquidation d'un régime
- ❖ Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017)
- ❖ Amendements à IAS 28 – Participations dans des entreprises associées: Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise

- ❖ Amendements à IFRS 9 – Instruments financiers: Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative

A l'exception d'IFRS 16, ces amendements et cette interprétation n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2019.

Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés : les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1) MÉTHODES DE CONSOLIDATION :

- I. Les filiales (sociétés contrôlées) sont consolidées par intégration globale. Par contrôle on entend le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, le pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.
- II. Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe. Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

2) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES :

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en goodwill. Si, après ré-estimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

3) INTÉRÊTS MINORITAIRES :

Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100%, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser l'écart d'acquisition soit sur une base de 100%, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable.

Pour les acquisitions d'intérêts complémentaires d'une filiale, réalisées à partir du 1er janvier 2010 et qui ne modifient pas le contrôle exercé sur cette filiale, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres part du Groupe, sans changer la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition. La part de ces acquisitions payée en numéraire, nette des frais d'acquisition associés, est classée en flux de trésorerie liées aux opérations de financement du tableau des flux de trésorerie consolidés

En application de IAS 32 lorsque les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'options de vente de leur participation au Groupe, une dette financière est constatée à la date de clôture pour un montant correspondant à la juste valeur de l'option.

La contrepartie de la dette induite par ces engagements est :

- D'une part l'élimination de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondants ;
- D'autre part, une diminution des capitaux propres part du Groupe : l'écart entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle est présenté en diminution des « résultats accumulés ». Cette rubrique est ajustée à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle.

4) CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES :

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « Réserve de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

5) CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLÉES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES :

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (en autres produits et charges financiers) à l'exception des écarts sur les emprunts en monnaie étrangère qui constituent une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement imputés sur les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net.

6) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES. :

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

En application d'IAS 38, les frais de développement sont activés s'ils respectent les 5 critères le permettant :

- Coût individualisé et mesuré de manière fiable
- Faisabilité technique de fabrication de produit ou du procédé
- Intention de produire et commercialiser ou d'utiliser
- Existence d'un marché ou d'une utilisation interne générant des ressources
- Existence de ressources suffisantes pour mener à bien le projet (techniques et financières)

Au premier semestre 2019, le Groupe a reconnu 0,9M€ au titre de frais de développement de produits informatique en application d'IAS 38.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision pour remise en états des locaux loués est comptabilisée afin de tenir compte de ce coût de sortie des locaux. En contrepartie, les remises en état des locaux sont activées en immobilisations corporelles et amorties sur la durée prévisionnelle d'utilisation de ces locaux.

- Autres immobilisations incorporelles :

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels. Ces derniers sont soit acquis ou créés, à usage interne. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur une durée de 3 ans au maximum.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie. Toutes les immobilisations incorporelles (hors goodwill) sont amorties sur leur durée de vie estimée.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Agencements, Installations techniques	8 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	8 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Concernant les contrats de location, le groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} Janvier 2019 (voir note 1).

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

7) GOODWILLS :

Les goodwills représentent l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les titres des participations. Les goodwills comptabilisés séparément font l'objet, une fois par an, d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des entités opérationnelles du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacun des segments opérationnels ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Lors d'une prise de contrôle les intérêts ne conférant pas le contrôle sont comptabilisés soit à leur quote part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise soit à leur juste valeur. Dans ce dernier cas, l'écart d'acquisition est alors majoré de la part revenant à ces intérêts ne conférant pas le contrôle. Ce choix se fait de manière individuelle pour chaque opération d'acquisition.

Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

8) ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS :

Ce poste comprend essentiellement des prêts, des dépôts de garantie et des titres de participation non consolidés. Les prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Une dépréciation est constatée en résultat en cas de perte de valeur durable ou de risque de non remboursement.

En application de la norme IFRS 9, les titres de participation non consolidés et les autres titres immobilisés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat à la date de clôture.

9) STOCKS :

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

10) CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS :

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

11) TITRES D'AUTOCONTRÔLE :

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

12) PROVISIONS POUR PENSIONS, INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL :

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés.

Régimes à cotisations définies : Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Régimes à prestations définies : Pour les régimes de retraite à prestations définies et les indemnités de cessation de service, les estimations des obligations du Groupe sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 – "Avantages du personnel", en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés. Lorsque les prestations sont préfinancées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire, les gains et pertes actuariels et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations sont enregistrés en réserve. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. Les effets ayant un impact sur le résultat sont comptabilisés dans le résultat opérationnel courant hors l'impact de la désactualisation qui est inclus dans le résultat financier.

13) PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION :

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les montants provisionnés correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif. L'effet du passage du temps est comptabilisé en coût de financement.

14) PROVISIONS GARANTIE / RISQUES PROJETS :

Certains contrats de prestations de services au forfait sont assortis d'une période de garantie. L'évaluation du coût de la garantie est basée sur l'analyse des données historiques. Par ailleurs, une provision complémentaire est le cas échéant dotée pour couvrir :

- Des risques spécifiques de réalisation et de bonne fin sur certains projets,
- Des risques liés à l'utilisation de technologie émergente dans le cadre de contrats clients.

15) INSTRUMENTS HYBRIDES :

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des obligations à bons de souscriptions et / ou d'acquisition d'actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les passifs financiers pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32 – "Instruments financiers : Présentation". La composante classée en passif financier est évaluée en date d'émission. Elle correspond à la valeur des flux futurs de trésorerie contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ou de remboursement en actions. La composante classée en capitaux propres est évaluée par différence entre le montant de l'émission et la composante passif financier comme définie précédemment.

16) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT :

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

17) IMPÔTS DIFFÉRÉS :

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe compense les actifs et les passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de la même autorité fiscale.

18) CHIFFRE D'AFFAIRES :

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.). Le chiffre d'affaires est reconnu, conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », au moment où le Groupe transfère le contrôle des produits ou service à ses clients soit à une date donnée dans le temps, soit en

continu. Le contrôle d'un actif s'entend de la capacité de décider de l'utilisation de celui-ci et d'en tirer la quasi-totalité des avantages résiduels. Ils sont évalués à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange du transfert de biens ou de services à un client.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Pour le chiffre d'affaires relatif aux licences, ventes ou autres revenus associés à des logiciels, le groupe reconnaît le revenu en général à la livraison du logiciel. Pour les transactions impliquant des prestations de services, le groupe reconnaît des revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus à l'avancement.

Pour les transactions ne comprenant que des services, des prestations de formation ou de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus et selon la méthode d'avancement des coûts car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services ou prestations.

Les revenus relatifs à de la maintenance, y compris le support client postérieurement à un contrat, sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service.

Le groupe réalise une analyse du revenu selon IFRS 15 en fonction des différentes catégories de chiffre d'affaires.

Lorsque le Groupe revend des logiciels et des équipements informatiques achetés auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services. Le Groupe agit comme un principal s'il contrôle le bien ou le service avant son transfert au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute. Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent. Dans ce cas, le Groupe n'a pas la responsabilité première de l'exécution du contrat, n'a ni le risque de stock, ni la maîtrise des prix et n'a pas d'apport technologique à la solution vendue.

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents biens et/ou services. Lorsque ces activités transfèrent au client le contrôle d'un service ou d'un bien distinct dont le client peut bénéficier indépendamment des services récurrents, elles sont traitées comme des obligations de performance distinctes et le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments selon sa nature.

Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de performance, le prix est alloué à chacune d'elles soit sur la base de son prix de vente individuel, soit sur la base du coût de revient majoré.

19) RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL :

Le Résultat Opérationnel Courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés, les rémunérations payées en actions (plans de souscription d'actions) et les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles. Le résultat opérationnel incorpore

en plus les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs (y compris sur les goodwill) et les profits de dilution.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les produits et charges financiers et notamment le coût de financement et les résultats sur cession des actifs financiers et les charges d'impôt sur les bénéfices.

20) COÛT DE FINANCEMENT :

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement) et la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

21) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur par le compte de résultat. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont présentés en net de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

22) OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS :

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux cadres dirigeants ainsi que les actions gratuites sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- I.** La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte de résultat « Rémunérations payées en actions » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.
- II.** La juste valeur des actions gratuites attribuées a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.
- III.** Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.
- IV.** La juste valeur des options a été déterminée en tenant compte des caractéristiques contractuelles de celles-ci (prix d'exercice, période d'exercice), des hypothèses de rentabilité des sous-jacents lors de l'exercice et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Conformément à IFRS 2, les options de souscription d'actions octroyées en contrepartie du contrôle d'une entreprise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont couvertes par la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Aucune charge relative à ces plans n'est enregistrée.

23) SECTEURS OPÉRATIONNELS :

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe :

- I. qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges
- II. dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- III. pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Conformément à IFRS 8 «Secteurs opérationnels», l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du Groupe Keyrus. Les secteurs, déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont l'activité Grands Comptes (GC) et l'activité Mid Market (MM).

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill affectables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs et les actifs financiers non courants. Ces actifs sont portés dans la ligne « non affectés ».

24) RÉSULTAT PAR ACTION :

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture et en excluant les instruments anti-dilutifs.

Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des options), ils sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché et ce uniquement si celui-ci est supérieur au prix d'exercice du droit.

Dans les deux cas, les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour les années suivantes.

25) POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS :

En matière de risque de change la majeure partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en euro. Toutefois, un contrat significatif est réalisé au Brésil pour être facturé en dollars US. Dans ce contexte la société a contracté une couverture de change euro/real sous la forme de contrats SWAP mensuels.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est principalement à taux variable. La situation de taux directeurs particulière avec un Euribor 3 mois négatif renchérit le coût de couverture. Dans le contexte la société n'a pas contracté de couverture de taux mais entretient une veille active sur les conditions de couverture.

26) ENGAGEMENTS DE RACHATS DE MINORITAIRES :

Lors de ses opérations de croissance externe, le Groupe peut être amené à consentir une option de vente de titres à un minoritaire ou « Put sur Intérêts minoritaires ». Chaque contrat présente des caractéristiques qui lui sont spécifiques mais, le put entraîne toujours l'obligation pour le Groupe d'acheter les titres détenus par le minoritaire à un prix d'exercice spécifié (fixe ou variable) et à une date future (ou sur une période de temps spécifiée) si le minoritaire exerce son option de vente.

A la date d'octroi, le Groupe considère que les intérêts minoritaires, classés en capitaux propres avant la vente du put, ne répondent plus à la définition d'un instrument de capitaux propres selon IAS 32 puisqu'ils deviennent remboursables en trésorerie par l'effet du put. Par conséquent, à cette date, le Groupe comptabilise une dette évaluée à la valeur actuelle la plus probable du prix d'exercice de l'option de vente en déduction des Intérêts minoritaires, à hauteur de la valeur consolidée des titres objet du put sur intérêts minoritaires ; et pour le solde, en déduction des Capitaux propres - Part du groupe.

Lors des clôtures suivantes, le Groupe réévalue la dette de Put. Les variations ultérieures de cette dette sont comptabilisées en fonction de leur nature :

- l'effet de la désactualisation est comptabilisé en charges financières ;
- le changement de la valeur estimée du prix d'exercice est comptabilisé intégralement en Capitaux propres - Part du groupe.

Note 2. – Evènements postérieurs à la clôture

En juillet 2019, Keyrus Vietnam a été établie. Cette filiale permettra au périmètre Asie Pacifique d'être plus compétitif pour son développement.

En septembre 2019, Absys-Cyborg a conclu l'acquisition de Azuneed, portail de gestion administrative des salariés, notamment sur les congés payés et les notes de frais. Cette solution s'interface avec les Sage Paie ce qui permettra à l'éditeur d'utiliser la solution en marque blanche sur un domaine où l'éditeur avait besoin de mettre à niveau son offre par rapport à la concurrence. Un accord de partenariat est en cours de signature pour une mise en marché dès la fin de l'année.

Note 3. – Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs – particulièrement les goodwill, les impôts différés actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

La direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, l'évaluation des impôts différés actifs comptabilisés ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis en tenant compte du contexte économique actuel, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels et les écarts d'acquisition, la valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Note 4. –Faits marquants de l'exercice et évolution du périmètre de consolidation

Les principales modifications intervenues au cours du premier semestre dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

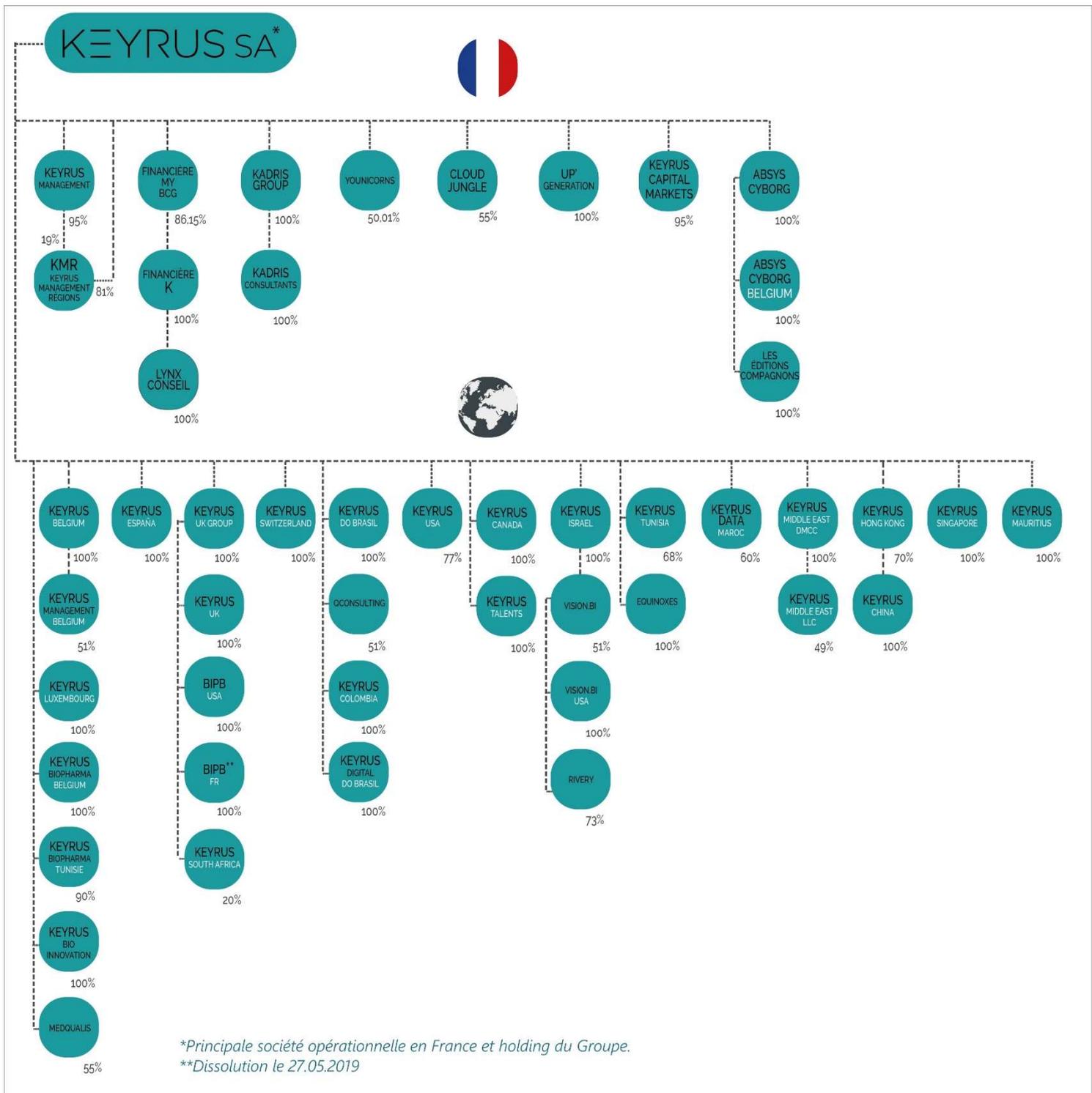
- Suite à l'acquisition du Groupe Arcadie en janvier 2019, son activité d'édition de logiciel Les Compagnons a été filialisée dans une société du même nom. Le reste du groupe Arcadie a été fusionné dans Absys Cyborg au cours du semestre. Dissolution de la filiale BIPB France qui n'avait plus d'activité depuis 2014.

- Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

Nom des sociétés au 30/06/2019	Siège	Date de clôture des comptes sociaux	% de contrôle	% d'intérêt	Période de consolidation
KEYRUS	Paris - France	31 décembre	Société consolidante		01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Management	Paris - France	31 décembre	95%	95%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Management Régions	Lyon - France	31 décembre	100%	99%	01/01/19 - 30/06/19
Kadris Group	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Kadris Consultants	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Capital Markets	Paris - France	31 décembre	95%	95%	01/01/19 - 30/06/19
BIPB SARL (*)	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 27/05/19
Keyrus Biopharma Innovation	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Yunicorns	Paris - France	31 décembre	50,01%	50,01%	01/01/19 - 30/06/19
CloudJungle.io	Paris - France	31 décembre	55%	55%	01/01/19 - 30/06/19
Lynx	Paris - France	31 décembre	100%	86%	01/01/19 - 30/06/19
Financière K	Paris - France	31 décembre	100%	86%	01/01/19 - 30/06/19
Financière MyBCG	Paris - France	31 décembre	86%	86%	01/01/19 - 30/06/19
Up Génération	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Biopharma Belgium	Bruxelles - Belgique	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Belgium	Bruxelles - Belgique	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Management Belgium	Bruxelles - Belgique	31 décembre	51%	51%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Luxembourg	Luxembourg	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus UK Group	Londres - UK	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus UK (BIPB Limited UK)	Londres - UK	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Espagne (Etica Software)	Madrid - Espagne	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Suisse	Genève - Suisse	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Equinoxes	Tunis - Tunisie	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Tunisie	Tunis - Tunisie	31 décembre	68%	68%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Biopharma Tunisie	Tunis - Tunisie	31 décembre	90%	90%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Data Maroc	Casablanca - Maroc	31 décembre	60%	60%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Maurice	Ile Maurice	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Israël	Tel Aviv - Israël	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Vision BI	Tel Aviv - Israël	31 décembre	51%	51%	01/01/19 - 30/06/19
Rivery	Tel Aviv - Israël	31 décembre	73%	37%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Middle East DMCC	Dubaï - EAU	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Middle East Software Trading LLC	Dubaï - EAU	31 décembre	49%	80%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Canada Inc	Montréal - Canada	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Talents	Montréal - Canada	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Medqualis	Montréal - Canada	31 décembre	55%	55%	01/01/19 - 30/06/19
BIPB LLC US	New York - USA	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Vision BI USA	New York - USA	31 décembre	100%	51%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus USA	New York - USA	31 décembre	77%	77%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus do Brazil (Etica Do Brazil)	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Colombia	Medellin - Colombie	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Qconsulting	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	51%	51%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Singapore	Singapour	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Limited	Hong Kong	31 décembre	70%	70%	01/01/19 - 30/06/19
Keyrus Chine	Shanghaï	31 décembre	100%	70%	01/01/19 - 30/06/19
Absys - Cyborg	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Absys - Cyborg Belgique	Bruxelles - Belgique	31 décembre	100%	100%	01/01/19 - 30/06/19
Les Editions Compagnons	Paris - France	31 décembre	100%	100%	27/05/19 - 30/06/19

(*) Dissolution le 27 mai 2019

Organigramme juridique :



*Principale société opérationnelle en France et holding du Groupe.

**Dissolution le 27.05.2019

Note 5. – Information par secteurs opérationnels et par zone géographique.

Conformément à IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel du Groupe (le Président-Directeur Général) aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Le Groupe est organisé autour de deux secteurs opérationnels : Grands Comptes (GC) et Mid Market (MM).

La Direction mesure la performance de chaque segment sur la base :

- du « résultat opérationnel » tel que défini en note 1 §20. La performance en matière de financement et de trésorerie (incluant l'incidence des charges et produits financiers), et la fiscalité sur le résultat, sont suivies au niveau du Groupe, et ne sont pas allouées aux secteurs.
- des actifs sectoriels (définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des entreprises associées, des clients et des autres créances).

Les données par segment suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées par le Groupe pour établir ces états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Toutes les relations commerciales inter-segment sont établies sur une base de marché, à des termes et des conditions similaires à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les segments d'activité des Grands Comptes et du Mid Market.

en Milliers €	30/06/2019			30/06/2018			31/12/2018		
	Grands Comptes	Middle Market	Total	Grands Comptes	Middle Market	Total	Grands Comptes	Middle Market	Total
Produits									
Ventes externes	112 995	32 589	145 583	108 549	27 203	135 753	218 114	55 079	273 193
Ventes inter- activité									
Total produits des opérations	112 995	32 589	145 583	108 549	27 203	135 753	218 114	55 079	273 193
Résultat Opérationnel Courant	-5 759	1 420	-4 339	2 722	2 382	5 104	9 181	5 591	14 772
Résultat sectoriel des opérations									
Autres produits et charges opérationnelles	-412	-177	-589	-617	-7	-624	-1 651	-401	-2 053
Autres Charges									
Résultat de dilution									
Résultat Opérationnel	-6 171	1 244	-4 928	2 105	2 375	4 480	7 530	5 190	12 719

en Milliers €	30/06/2019				30/06/2018				31/12/2018			
	Grands Comptes	Middle Market	Eliminations inter-secteur	Total	Grands Comptes	Middle Market	Eliminations inter-secteur	Total	Grands Comptes	Middle Market	Eliminations inter-secteur	Total
Bilan :												
Actifs												
Goodwills	40 505	15 174		55 679	31 268	12 543		43 811	40 152	12 543		52 695
Immobilisations nettes	29 889	9 867		39 756	5 183	1 744		6 927	7 639	1 740		9 379
Actifs sectoriels	92 868	28 606	-12 436	109 037	88 722	23 615	-10 287	102 051	102 014	25 139	-9 766	117 387
Autres Actifs	59 421	806	-1 459	58 768	50 880	936	191	52 007	60 147	3 905	191	64 243
Total des actifs consolidés	222 683	54 452	-13 896	263 239	176 054	38 838	-10 096	204 795	209 952	43 327	-9 575	243 704

La décomposition géographique du chiffre d'affaires se décline comme suit :

Secteurs secondaires

Chiffres d'affaires

En % du chiffre d'affaires	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
France	60%	60%	60%
Europe hors France	18%	20%	20%
Autres	21%	20%	21%
TOTAL GENERAL	100%	100%	100%

Note 6 – Charges de personnel

en milliers d'€	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Salaires et traitements	66 432	58 700	112 639
Charges sociales	23 249	20 287	39 694
Autres charges de personnel	2 598	1 865	3 505
Engagements retraites	101	54	39
Rémunérations payées en actions	227		39
TOTAL	92 608	80 905	155 917

Au premier semestre 2019, un Crédit Impôt Recherche d'un montant actualisé net de 2,4M€, stable par rapport au premier semestre 2018, a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Effectifs	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Effectif opérationnel	2 399	2 211	2 287
Effectif commercial et administratif	546	510	533
Total effectif	2 945	2 721	2 820

Les effectifs salariés présentés ci-avant sont ceux inscrits à la clôture de chaque période.

Note 7 – Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Passages en pertes et profits de créances		-757	-757
Autres charges opérationnelles courantes	17	-81	-195
Autres produits opérationnels courants		2	2
Autres produits et charges opérationnels courants	17	-837	-950

Note 8 – Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Charges de réorganisation	-470	-744	-1 306
Résultat de cession d'actifs	-5	-3	-34
Autres	-115	123	-712
Autres produits et charges opérationnels	-589	-624	-2 053

Les charges de réorganisation concernent principalement Keyrus SA.

Note 9 – Résultat financier

En milliers d'€	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Intérêts et autres produits financiers	-22	-25	-28
Total produits financiers	-22	-25	-28
Intérêts et charges assimilées	1 010	634	1 360
Total Charges financières	1 010	634	1 360
Coût de l'endettement financier net	-1 032	-659	-1 388

en milliers d'€	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Gains de change	431	444	1 931
Produits de désactualisation sur créances d'exploitation	147	206	320
Variation justes valeurs de titres disponibles à la vente	36	-41	-438
Autres produits financiers	125	249	473
Total produits financiers	740	858	2 286
Pertes de change	728	640	1 461
Autres charges financières	217	179	279
Variation justes valeurs de titres disponibles à la vente			
Total Charges financières	945	819	1 740
Autres produits et charges financiers	-205	39	547

Les produits financiers comprennent un profit de désactualisation des instruments financiers et du CIR pour 147 K€.

Note 10 – Impôts

Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Impôt différé	56	-21	1 141
Impôt exigible	-2 121	-1 529	-3 467
Charge (-) ou produit (+) d'impôt	-2 065	-1 549	-2 326

La charge d'impôt exigible intègre un montant de CVAE s'élevant à 1,0M€ au 30 juin 2019 (0,8M€ au 30 juin 2018 et 1,6M€ au 31 décembre 2018). Par ailleurs, la charge d'impôt a également augmenté de 0,4M€, principalement en Colombie.

La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat avant impôts	-6 165	3 860	11 878
Taux théorique d'imposition	31,00%	33,33%	33,33%
Charge (+) ou produit d'impôt (-) théorique	-1 911	1 287	3 959
Rapprochement :			
Différences permanentes	-88	-959	-2 330
Activation des impôts différés nés sur exercices antérieurs	-31		-2 164
Variation/utilisation des impôts différés actifs non reconnus	2 995	593	2 255
Impact du report variable	435	572	67
Effet des différences de taux d'imposition	11	-332	-545
Crédit d'impôt et CVAE	688	517	1 063
Autres	-35	-129	22
Charge (+) ou produit (-) d'impôt effectivement constaté	2 065	1 549	2 326
Taux effectif d'impôt	-33,49%	40,14%	19,58%

(1) Y compris l'impact du classement de la CVAE en Impôt pour 688K€ (517K€ en 06-2018 & 1,067 K€ en 12-2018)

La société Keyrus SA est tête de l'intégration fiscale composée de la société Absys-Cyborg depuis le 01/01/2001.

Au 01/01/2019, le groupe d'intégration fiscale a été étendue aux sociétés suivantes : Keyrus Management, Keyrus Management Régions, Keyrus Capital Markets, Up Génération, Keyrus Biopharma Innovation, Kadris Group, Kadris Consultants.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés membres et la société tête de groupe (Keyrus SA) sont régies par une convention dont le principe général est le suivant : toutes les dispositions ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, cette dernière se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence du groupe fiscal.

Un second groupe d'intégration fiscale existe depuis le rachat de Lynx, la société Financière K est tête d'intégration fiscale composée de la société Lynx.

Impôts différés au bilan

En milliers d'euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Impôts différés actifs :			
- impôts différés activables *	22 677	18 476	19 903
- dont non reconnus	15 534	13 146	12 870
Impôts différés actifs reconnus	7 144	5 330	7 033
Impôts différés passifs	958	681	806
Impôts différés nets	6 186	4 650	6 227

* Les impôts différés activables sont évalués sur la base des déficits reportables, des différences temporaires fiscales et des différences temporelles de consolidation.

Le Groupe a choisi de limiter le montant des actifs d'impôts différés reconnus au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé sur le tax planning des cinq années suivantes. Au total, le groupe dispose de déficits reportables cumulés de 69,6M€, dont 62,8M€ sont indéfiniment reportable. Les impôts différés actifs et passifs pour une même entité sont compensés dans la présentation bilantielle.

Note 11 – Goodwill

en Milliers €	TOTAL
Valeur brute :	
Au 1er janvier 2018	45 506
Acquisitions	8 939
Reclassement comme disponibles à la vente	
Cessions	
Autres variations et ajustements	-323
Au 31 décembre 2018	54 122
Acquisitions	2 596
Reclassement comme disponibles à la vente	
Cessions	
Autres variations et ajustements	388
Au 30 Juin 2019	57 106
Dépréciations :	
Au 1er janvier 2018	-1 427
Dotation de l'exercice	
Au 31 décembre 2018	-1 427
Dotation de l'exercice	
Au 30 Juin 2019	-1 427
Montant net comptable au 30 Juin 2019	55 679
Au 31 décembre 2018	52 695

Les écarts d'acquisition comptabilisés au cours du premier semestre résultent de l'acquisition du groupe Arcadie.

Au 30 juin 2019, les allocations des écarts d'acquisition de MyBCG (Groupe Lynx) et du groupe Arcadie sont provisoires. A ce stade, il n'y a pas de nouvel écart d'évaluation significatif identifié.

Le montant net comptable est réparti de la manière suivante :

En milliers €	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Grands Comptes	40 505	31 268	40 152
Middle Market	15 174	12 543	12 543
TOTAL	55 679	43 811	52 695

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels, en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles. Le montant recouvrable d'une UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité.

La performance du premier semestre étant dégradée, le management s'est assuré de disposer de suffisamment de headroom pour ne pas considérer de dépréciation sur les goodwill au 30 juin 2019.

Note 12 – Immobilisations incorporelles et corporelles

en Milliers €	Concessions, brevets, logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total des immobilisations corporelles
Valeur brute :					
Au 1er janvier 2018	1 493	2 182	3 674	9 982	9 982
Acquisitions	1 577	2 634	4 211	2 350	2 350
Cessions/Mises au rebut	198	-1 190	-992	-742	-742
Variation de périmètre	3		3	340	340
Ecart de change	-38	-53	-90	-176	-176
Reclassement					
Au 1er janvier 2019	3 233	3 573	6 806	11 754	11 754
Acquisitions	20	1 182	1 202	7 470	7 470
Cessions/Mises au rebut	704	-989	-285	-590	-590
Variation de périmètre	1	518	520	468	468
Incidence des changements de méthodes				26 634	26 634
Ecart de change	38	48	86	67	67
Reclassement					
Au 30 juin 2019	3 995	4 333	8 328	45 803	45 803
Amortissements cumulés et pertes de valeurs :					
Au 1er janvier 2018	1 384	1 663	3 047	4 840	4 840
Charge d'amortissement de l'exercice	337	217	555	1 546	1 546
Dépréciations					
Cessions/Mises au rebut				-812	-812
Variation de périmètre	3		3	165	165
Ecart de change	-28	-28	-56	-105	-105
Reclassement					
Au 1er janvier 2019	1 697	1 852	3 549	5 632	5 632
Charge d'amortissement de l'exercice	164	421	585	4 573	4 573
Dépréciations					
Cessions/Mises au rebut		-249	-249	-359	-359
Variation de périmètre	1	288	290	272	272
Ecart de change	34	9	43	41	41
Reclassement					
Au 30 juin 2019	1 896	2 321	4 217	10 159	10 159
Montant net :					
Au 30 juin 2019	2 099	2 012	4 112	35 644	35 644
Au 31 décembre 2018	1 536	1 721	3 257	6 122	6 122

Note 13 – Autres actifs non courants

En milliers d'€	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Solde au 31/12/2017	27 814	36	27 779
Augmentation	1 805		1 805
Remboursement	-110		-110
Variation de périmètre	39		39
Reclassement et Autres variations	226	-1	228
Solde au 31/12/2018	29 775	34	29 740
Augmentation	3 531		3 531
Remboursement	-118		-118
Variation de périmètre	106		106
Reclassement et Autres variations	111	1	111
Solde au 30/06/2019	33 405	35	33 370

En milliers d'€	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dépôt de garantie et prêts	6 196	5 360	5 590
Titres de participations non consolidés	1 161	1 023	1 153
Autres créances part à plus d'un an	26 013	24 893	22 997
TOTAL	33 370	31 276	29 740

Les autres créances à plus d'un an correspondent essentiellement aux créances de crédit d'impôt recherche et de crédit d'impôt emploi compétitivité des trois derniers exercices et du premier semestre 2019.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Notes 14 - Stocks

Les stocks sont principalement constitués de logiciels.

En milliers d'euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Marchandises	66	40	169
Ecart de conversion			
Total au coût	66	40	169
Dépréciation à l'ouverture	-33	-37	-37
Variation			
Ecart de conversion	-1	4	4
Dépréciation à la clôture	-34	-33	-33
TOTAL NET	32	7	136

Note 15 – Créances clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Créances clients	89 428	79 347	92 881
Dépréciation sur créances clients	-2 724	-2 893	-2 447
Montant net des créances clients	86 704	76 454	90 434
Autres débiteurs nets	9 696	15 060	16 122
Charges constatées d' avance	12 605	10 529	10 695
TOTAL	109 005	102 043	117 250

Les autres débiteurs nets comprennent principalement des créances de TVA, ainsi que des créances de CICE remboursables à moins d'un an.

Le solde clients se décompose comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Echéances			
Non échues	67 067	60 159	69 081
Entre 0 et 30 jours	9 642	8 868	13 999
Entre 31 et 60 jours	4 635	3 728	4 175
Entre 61 et 90 jours	1 352	1 156	1 530
Entre 91 et 180 jours	2 914	1 583	1 496
Entre 181 et 360 jours	1 092	411	1 540
Plus de 360 jours et douteux	2 727	3 441	1 060
TOTAL	89 428	79 347	92 881

Une provision pour dépréciation a été constatée pour les montants estimés irrécouvrables à hauteur de 2,7M€ (2,4M€ à fin 2018). Cette provision a été déterminée en fonction des facteurs identifiés à la clôture.

En complément, le groupe constate depuis le 1^{er} janvier 2018 une dépréciation des pertes de crédit attendues selon IFRS 9.

Le risque de crédit du Groupe est essentiellement lié à ses créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets de provisions pour dépréciation. Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un événement identifié de risque de perte qui, basé sur l'expérience passée, constitue une évidence suffisante de la réduction du montant recouvrable de la créance.

Note 16 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

RUBRIQUES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Équivalents de trésorerie	1 033	1 268	2 854
Trésorerie	16 954	14 132	24 478
TOTAL	17 987	15 400	27 331

Les soldes bancaires et la trésorerie comprennent les actifs détenus sur les comptes de dépôts bancaires, dont la maturité est à moins de trois mois.

La trésorerie retenue dans le tableau des flux de trésorerie s'entend comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	17 993	15 400	27 331
Découverts bancaires	-400	-2 478	-207
Autres	-5	-32	-4
Trésorerie du tableau des flux	17 588	12 890	27 120

Risque de crédit

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les comptes bancaires et la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs.

Le risque de crédit sur les actifs de trésorerie est limité, parce que les contreparties en sont des banques bénéficiant de hauts niveaux de notation de crédit attribués par des agences internationales de notation.

Le Groupe n'a pas de concentration significative de son risque de crédit, avec une exposition largement répartie sur de nombreux acteurs du marché.

Note 17 – Provisions

Conformément à la norme IAS 37 – *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;

ou

- des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Tableau de variation des provisions

En milliers d'€	31/12/2018	Variation de périmètre	Effet de l'écart de change	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	OCI	Reclassement	30/06/2019
Provisions pour risques & charges *	6 423		38	471				-699	6 233
Provisions pour engagement retraite	1 843			105					1 948
Provisions non courantes	8 266		38	576				-699	8 181
Provisions pour risques & charges	3 317		2	537	-999	-124		699	3 432
Provisions courantes	3 317		2	537	-999	-124		699	3 432

* L'ouverture se compose de 5.323K€ de provisions pour risques et charges publiées au 31 décembre 2018 et de 1.100K€ de provisions de remise en état des locaux loués, identifiées lors de la mise en l'application de la norme IFRS16.

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement :

- Provisions pour risques et charges, litiges sociaux et prud'homaux : 6.805 K€
- Provisions pour risques client, garantie et pertes à terminaison : 2.860 K€
- Provisions pour engagements de retraite : 1.948 K€

Provisions pour risques & charges, litiges sociaux et prud'homaux : les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dans différentes régions, dont certains peuvent donner lieu à redressement. Enfin, certains risques n'ayant pas encore été concrétisés par un litige ouvert peuvent être provisionnés au regard d'un montant évaluable de manière fiable et d'un risque d'occurrence important. Dans chaque cas, le risque est évalué par la Direction du Groupe et ses conseils.

Passifs éventuels :

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe peut intervenir dans des domaines sensibles tels que la banque ou la santé. Dans ces domaines d'activité, la nature des travaux que conduisent les équipes du Groupe peuvent conduire à des litiges suite à une défaillance opérationnelle de ces équipes. Dans ce contexte, il existe des situations commerciales de nature potentiellement pré-contentieuses, qui peuvent être qualifiées de passifs éventuels, mais que la norme IAS 37 ne permet pas de provisionner. Le Groupe rappelle que la qualité de service de ses équipes est suivie par des procédures de contrôle interne et reconnue par le marché et, par ailleurs, que l'ensemble de ses activités sont couvertes par ses contrats d'assurance professionnelle.

Note 18 – Passifs financiers

RUBRIQUES	30/06/2019	A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires	44 457	13 536	26 689	4 232
Financement de créances	16 338	12 651	3 687	
Découvert bancaires	400	400		
Obligations locatives (IFRS 16)	29 812	7 434	17 411	4 967
Autres passifs financiers	6 654	3 513	3 140	
TOTAL DETTES FINANCIERES	97 662	37 535	55 138	4 988

RUBRIQUES	31/12/2018	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Augmentation	Remboursement	Autres	30/06/2019
Emprunts bancaires	39 335	129	130	6 183	-1 332	11	44 457
Financement de créances	27 559			11 583	-22 803		16 338
Découverts bancaires	207	8		185			400
Obligations locatives (IFRS 16)		-2		5 927	-3 901	27 789	29 812
Autres passifs financiers	4 803	112		1 014	-648	1 372	6 654
TOTAL DETTES FINANCIERES	71 904	247	130	24 892	-28 685	29 172	97 662

Les montants des emprunts bancaires et des découverts bancaires sont libellés en euros. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers hors emprunts bancaires correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires à hauteur de 44,5M€ (contre 39,3M€ à fin 2018) sont conclus à des taux d'intérêt variables pour environ 78% du montant et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation des taux. Les intérêts sur les dettes à taux variable sont principalement indexés sur l'Euribor 1 mois et 3 mois.

Les financements de créances incluent des financements de créances clients pour 11,6M€ et des financements de crédits d'impôts pour 4,8M€.

Les actifs concernés par ces cessions représentent au 30 juin 2019 ; 20,1M€ au titre des créances clients et 5,4M€ au titre des crédits d'impôts compétitivité emploi (CICE).

Le groupe est actuellement en discussion pour optimiser et élargir son financement du poste clients afin d'y intégrer les zones géographiques à forte croissance pour financer ces dernières de manière efficiente.

Les découverts sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux.

Pour les emprunts à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable.

Les découverts bancaires sont payables sur demande de la banque.

Les autres dettes financières correspondent aux options d'achat des minoritaires des acquisitions du Groupe et aux compléments de prix d'acquisition.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers hors emprunts bancaires correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont conclus à des taux d'intérêts variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation des taux. Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur

l'Euribor 3 mois. Afin de minimiser son risque de taux, le Groupe envisage de souscrire une couverture pour ce risque lorsque l'Euribor sera à nouveau positif ou sera en passe de l'être, le coût des couvertures étant trop onéreux dans la situation de marché actuelle par rapport au risque financier encouru.

Les découverts sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux. Pour les emprunts à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable. Les découverts bancaires sont payables sur demande de la banque.

Les principaux emprunts moyen terme du Groupe sont les suivants :

- **Crédit syndiqué** : emprunt bancaire en date du 18 décembre 2018 pour un montant de tirage maximum de 65M€.
 - Solde au 30 juin 2019 : 33,8M€
 - Durée de l'emprunt : 6 ans
 - Remboursement semestriel
 - Taux d'intérêt EURIBOR 3 mois + marge de 1,38 à 2,2 selon le ratio de covenant R1 atteint
 - Ratios financiers
 - R1 : Le rapport de son endettement financier net consolidé sur l'EBITDA consolidé demeure inférieur à 3 sur la durée des obligations.
 - R2 : Le rapport de son endettement financier net consolidé sur ses capitaux propres consolidés demeure inférieur à 0,9 sur la durée des obligations.

- **BPI France** : Prêt Croissance Internationale en date du 8 février 2016 pour un montant de 5M€ :
 - Solde au 30 juin 2019 : 4,0M€
 - Durée de l'emprunt : 7 ans
 - Remboursement en 20 versements trimestriels après 2 ans de différé
 - Taux d'intérêt fixe de 2,42%
 - Aucun ratio financier applicable

- **BPI France** : Prêt Croissance Internationale en date du 8 février 2019 pour un montant de 3M€ :
 - Solde au 30 juin 2019 : 3,0M€
 - Durée de l'emprunt : 6 ans
 - Remboursement en 16 versements trimestriels après 2 ans de différé
 - Taux d'intérêt fixe de 2,05%
 - Aucun ratio financier applicable

- **Safra Brésil** : Emprunt pour un montant de R\$ 5M :
 - Solde au 30 juin 2019 : R\$ 3,9M
 - Durée de l'emprunt : 3 ans
 - Remboursement en 35 mensualités pour 60% du montant et 40% in fine au 36ème mois
 - Taux d'intérêt fixe de 13,2%
 - Aucun ratio financier applicable

- Couverture par une SBLC émise par la Société Générale

Compte tenu de l'encours financier à taux variable, la hausse du taux de 1% devrait avoir un impact négatif sur le compte de résultat de l'ordre de 300K€ (net d'impôt).

L'ensemble des financements du groupe respectent les covenants bancaires.

- Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers correspondent aux options d'achat des minoritaires des sociétés acquises par le Groupe et aux clauses d'earn-out liées aux acquisitions du Groupe.

Note 19 – Autres passifs courants

En milliers d'euros	Montant au 30/06/2019	A 1 an au plus	A plus d' 1 an	Montant au 31/12/2018	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Provisions à court terme	3 432	3 432		3 317	3 317	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 547	28 547		28 591	28 591	
Avances et acomptes reçus	740	740		521	521	
Avoirs à établir	908	908		1 000	1 000	
Dettes fiscales et sociales	47 580	47 559	21	43 699	43 674	25
Dettes sur immobilisations	2	2		28	28	
Autres dettes	720	720		1 021	1 021	
Produits constatés d'avance	23 904	23 904		25 870	24 975	895
TOTAL	105 832	105 811	21	104 047	103 127	919

Les produits constatés d'avance à plus d'un an présentés au 31 décembre 2018 comprennent essentiellement l'étalement de la franchise de loyers des locaux de Keyrus SA.

Note 20 - Juste valeur des instruments financiers au bilan

En milliers d'euros	30/06/2019	Juste valeur par resultat	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courant			33 370			33 370	33 370
Clients			86 704			86 704	86 704
Autres débiteurs			22 301			22 301	22 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie		17 987				17 987	17 987
ACTIFS FINANCIERS		17 987	142 375			160 362	160 362
Emprunt obligataires (y compris <1 an)							
Autres passifs (y compris <1 an)				97 262		97 262	97 262
Fournisseurs				28 547		28 547	28 547
Autres créditeurs				24 626		24 626	24 626
Instruments dérivés passif (dérivés de taux désignés comme instrument de couverture)							
Concours bancaires courants				400		400	400
PASSIFS FINANCIERS				150 836		150 836	150 836

Note 21 – Engagements donnés ou reçus

Les montants des contrats de location financement sont comptabilisés au bilan du groupe.

Engagements reçus	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Crédit syndiqué	31 194	13 700	33 676
Facilités de caisse	-	2 120	-
Ligne SGF (financement non utilisé)	9 687	7 078	7 983
Ligne BPI France (financement non utilisé)	2 690	2 970	1 907
Lignes Espagne (financement non utilisé)	300	300	300
Lignes Canada (financement non utilisé)	504	486	481

Engagements donnés	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Redevances Crédit Bail non échues	néant	néant	néant
Garantie donnée à Santander Espagne	150	150	150
Garanties données à la Banque Nationale du Canada	504	486	481

Note 22 – Actions gratuites

L'assemblée générale du 22 mai 2018 a donné une autorisation au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites au profit des salariés de la société. Lors du Conseil d'administration du 24 septembre 2018, deux plans d'actions ont été arrêtés et portent respectivement sur 35.000 actions gratuites pour le plan AGA 2018-2 et 25.000 actions gratuites pour le plan AGA 2018-1.

Les 25.000 actions gratuites du Plan AGA 2018-1 se répartissent en deux tranches, une première de 20.000 actions et une seconde de 5.000 par année sous condition de la présence du bénéficiaire au 31 octobre 2019 pour la première tranche et au 31 octobre 2020 pour la seconde. Les 35.000 actions gratuites du Plan AGA 2018-2 seront attribuées définitivement sous condition de présence du bénéficiaire au 31 octobre 2019.

L'assemblée générale du 22 mai 2018 a donné une autorisation au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites au profit des salariés de la société. Lors du Conseil d'administration du 14 février 2019, deux plans d'actions ont été arrêtés et portent respectivement sur 100.000 actions gratuites pour le plan AGA 2019-1 et 25.000 actions gratuites pour le plan AGA 2019-2.

Les 100.000 actions gratuites du Plan AGA 2019-1 se répartissent en quatre tranches de 25.000 actions par année sous condition de la présence et de la performance du bénéficiaire au 14 février 2020 pour la première tranche, au 14 février 2021 pour la seconde, au 14 février 2022 pour la troisième et au 14 février 2023 pour la quatrième.

Les 25.000 actions gratuites du Plan AGA 2019-2 se répartissent en quatre tranches, une première tranche de 10.000 actions et trois tranches 5.000 actions par année sous condition de la présence au 14 février 2020 pour la première tranche, au 14 février 2021 pour la seconde, au 14 février 2022 pour la troisième et au 14 février 2023 pour la quatrième.

La charge comptabilisée au titre d'IFRS 2 est de 227K€ au premier semestre 2019.

IV RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2019

RBA SA
5, rue de Prony
75017 Paris

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

KEYRUS

Société Anonyme

155, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Aux actionnaires de la société KEYRUS,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1 janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge

des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Amendements et Interprétations entrant en vigueur en 2019 - IFRS 16 – Contrats de location » de la note 1 « Principes comptables », de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui expose les incidences de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense et Paris, le 27 septembre 2019
Les commissaires aux comptes

RBA SA

Deloitte & Associés

Robert BELLAÏCHE

Albert AIDAN

V DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Levallois-Perret, le 27 septembre 2019

Monsieur Eric Cohen

Président Directeur Général